

HABITAT JEUNES RAPPORT ANNUEL

2022

UNION NATIONALE
POUR L'HABITAT DES JEUNES



01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12



Claude Garcera,
Président



Marianne Auffret,
Directrice générale

Edito

Les mois qui ont précédé la rédaction de ce rapport d'activité auront été des mois de troubles dans l'économie générale des projets Habitat Jeunes. Dure, dure 2022. La crise énergétique majeure qui a fait suite à l'invasion de l'Ukraine, illustrée par la flambée du prix des fluides, a durement atteint le modèle économique des résidences. Elle faisait suite à la conjoncture inédite induite par l'épidémie du Covid qui a atteint tant le moral que les moyens de tout bord. Nos projets, déjà en partie fragilisés par les baisses de subventions publiques des dernières années, ont résisté pour la plupart. Mais ils ont également dû subir l'inflation qui a suivi sans nécessairement voir leurs capacités s'ajuster. Les mesures de compensation du « Ségur » se sont avérées nécessaires mais insuffisantes et inégalitaires. Les jeunes, pas toujours bien remis de la période covid, ont vu leurs ressources baisser en même temps que la mise en place de la réforme de l'APL.

Année électorale, cette année fut placée sous le signe de l'attente et de la promesse induite notamment par les conclusions du rapport du CGEDD, paru au printemps 2022, et qui étaye vivement l'utilité sociale des Foyers jeunes travailleurs, navires amiraux du projet Habitat Jeunes. Ce rapport, paru pendant la passation d'un gouvernement à un autre, était le socle attendu d'un renouveau de nos capacités de développement. L'année 2022, qui se voulait réparatrice, s'est avérée être le cadre d'une nouvelle épreuve. Conjoncturelle ?

À force de conjonctures qui s'additionnent et se pondèrent, ne serions-nous pas poussés à réfléchir à penser plus loin nos modèles ? Ce rapport d'activité 2022 paraîtra alors que nous entamerons nos universités d'automne au lac de Serre Ponçon. Ces UA, à mi-chemin du mandat que notre mouvement a confié à notre conseil d'administration, sont aussi l'occasion de nous poser et réfléchir à nos priorités, à notre rôle en tant qu'acteurs économiques et acteurs de la transformation écologique, en tant qu'acteurs des territoires, au service de la jeunesse.

Sommaire

2 0 2 2

	p.8		p.12		p.16
	Contrat d'engagement jeunes		Élections 2022 : sécurisons les parcours des jeunes		Restauration collective et Tiers-lieux
01. janvier	02. février	03. mars	04. avril	05. mai	06. juin
Développement de l'offre Habitat Jeunes		Formation des acteurs du réseau		Transformation écologique	
p.6		p.10		p.14	

	p.20		p.24		p.28
	L'évaluation d'impact du coup de pouce		Quand l'Unhaj s'allie aux ALI		Accompagner les démarches d'évaluation
07. juillet	08. août	09. septembre	10. octobre	11. novembre	12. décembre
Mobilisation pour nos métiers		Les projets Habitat Jeunes face à la crise énergétique		Habitat Jeunes, acteurs de la santé mentale des jeunes	
p.18		p.22		p.26	

Sihaj	Op'Haj / Part'Haj	Vie de l'Union : les adhésions	L'équipe nationale
p.30	p.32	p.33	p.34

janvier

février

mars

avril

mai

juin

01

Poursuivre le développement de l'offre Habitat Jeunes

Dans un environnement évoluant constamment, le projet Habitat Jeunes doit s'inscrire dans un mouvement d'adaptation et de progression continu, afin de mieux répondre aux problématiques rencontrées par les jeunes.

En 2022, le séminaire de Conférence permanente, réunissant les gouvernances et directions des échelons nationaux et régionaux et s'ouvrant aux partenaires afin de favoriser l'échange et l'interconnaissance, s'est réuni à deux reprises en janvier et en mai. Le premier temps, qui a eu lieu en visio pour cause de pandémie, a porté sur les enjeux de développement du projet Habitat Jeunes, avec un focus sur le développement des projets bâtis.

Trois sujets ont notamment été creusés.



RÉSIDENCE L'ENVOL À BESANÇON - 20 LOGEMENTS
ASSOCIATION HABITAT JEUNES LES OISEAUX
OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2022

« Accord cadre » : encore, ou plus jamais ?

Quelles suites donner à l'accord cadre 2017-2019, signé par l'État, Action Logement, la Caisse des dépôts, la CNAF, l'USH et l'Unhaj, qui avait pour objet de « Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes » et était doté de financements pour l'ingénierie (mais pas pour les travaux) ?

Depuis les années 1990, plusieurs accords de ce type se sont succédés, véritables outils de mobilisation des partenaires autour d'un objectif commun, tant au niveau national que local.

Dès lors, comment poursuivre les dynamiques de développement des projets Habitat Jeunes, tant en matière de construction neuve que de réhabilitation de l'offre existante ?

Diversification de l'offre : quel périmètre pour se diversifier en restant dans le cadre du projet Habitat Jeunes ?

La diversification traverse le projet depuis ses origines : d'une offre FJT monolithique, le réseau a naturellement développé une compétence pour repérer, identifier et qualifier les besoins en logements des jeunes sur un territoire, les retranscrivant dans des réponses dites diversifiées, tant en terme de « hard » (le bâti) que de « soft » (toute prestation et accompagnement rendu possible par les Services Logement/CLLAJ).

En 2021, un guide et des fiches monographiques avaient permis de répertorier et de partager différentes expériences de diversification de

juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

l'offre de logements. Le sujet ne se résume pas à la typologie du logement proposé : quelles réponses apporter en matière d'accompagnement des jeunes ? Comment maintenir la place du collectif lorsque les logements se dispersent ? Existe-t-il un continuum de solutions logements « Habitat Jeunes » ? Comment accompagner le positionnement des associations en réponse aux besoins identifiés sur le terrain ?

Quels outils et compétences pour favoriser le développement des porteurs de projet Habitat Jeunes ?

La méthodologie d'ingénierie Habitat Jeunes s'articule autour de la « Maîtrise d'ouvrage collective » (MOC), qui place l'adhérents au cœur d'une démarche de réflexion collective et partagée autour d'un projet, entre tous les acteurs d'un territoire concernés par les questions de jeunes. Différents outils ont été créés, par et pour le réseau, répondant par exemple aux problématiques de faisabilité économique des projets, de diagnostic de territoire, d'adéquation entre espaces et usages... Comment poursuivre le développement et le déploiement de ces outils ? Quelles sont nos compétences au sein du réseau ? Comment en mobiliser d'autres, le cas échéant ?

Ces discussions avaient lieu alors que l'utilité sociale de l'outil FJT était en cours de questionnement par l'IGEDD (Inspection générale de l'environnement et du développement durable), à la demande de la ministre du Logement, et que les financements disponibles étaient alors ceux des plans de relance, tant pour la construction d'offre nouvelle (subventions et prêts d'Action Logement) que pour la réhabilitation (subventions PALULOS).

2022

1

séminaire national

48

participants



RÉSIDENCE HÉOL À RENNES - 40 LOGEMENTS
ASSOCIATION SAINT JOSEPH DE PRÉVILLE
OUVERTURE EN MARS 2022

janvier

février

mars

avril

mai

juin

02

D'une garantie à un contrat d'engagement jeunes

Après le vote du projet de loi de finance du 31 janvier 2021, créant une allocation pour les jeunes de moins de 25 ans, qui remplacerait la Garantie Jeunes, le décret du 18 février 2022 crée le Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ).

Ce nouveau dispositif est cogéré par Pôle emploi et les missions locales.

L'objectif de 300 000 jeunes accompagnés a été atteint fin décembre 2022.



REMISE AU MINISTRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION, OLIVIER DUSSOPT, DU RAPPORT « LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE, SUIVI ET ÉVALUATION DE SA MISE EN ŒUVRE », PAR MARIE CAILLAUD, PRÉSIDENTE DU COJ, ET ANTOINE DULIN, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'INSERTION JEUNESSE DU COJ. ©COJ - 16 DÉCEMBRE 2022

Cette allocation semble préfigurer la création de France Travail et le RSA sous condition. En effet, en créant une cogestion entre Pôle emploi et les missions locales, ainsi qu'une obligation d'activité de 15 h à 20 h par semaine, ce dispositif semble être le laboratoire de la réforme travail voulu par l'exécutif en 2023.

Les acteurs Habitat Jeunes ont logé ces jeunes mais aussi participé à des consortiums pour les CEJ « jeunes en ruptures », via des appels à projets régionaux promouvant l'aller-vers des jeunes « NEETs », ni en emploi, ni en formation, ni en études.

L'heure des premiers bilans

Très suivi par les pouvoirs publics, le Conseil d'Orientation des politiques

Jeunes (COJ), auquel siège l'Unhaj, a été saisi par Elisabeth Borne, la ministre du travail de l'époque, pour réaliser une évaluation du dispositif. Cette évaluation a permis d'identifier les premières interrogations et problématiques soulevées par ce dispositif. Dans ce rapport, publié en décembre 2022 et remis aux différents ministres et à la première ministre, l'Unhaj a défendu plusieurs propositions :

- Majorer l'allocation CEJ via un « bonus logement » aux jeunes décohabitants ou en voie de décohabitation sur les territoires les plus tendus (grande métropole). Le montant qui pourrait être de 50 à 150 euros doit tenir compte de la situation de chaque territoire ;

juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

- Permettre aux bénéficiaires du CEJ « jeunes en rupture » de recevoir l'allocation CEJ dès lors qu'ils sont repérés par la structure accompagnatrice, avant la signature du CEJ avec l'opérateur ;
- Aligner le montant de l'allocation CEJ pour les jeunes mineurs sur celui des jeunes majeurs ;
- Concernant l'allocation, établir un montant équivalent aux autres minimas sociaux et l'augmenter à hauteur de 50 % du revenu médian ;
- Etendre à l'ensemble du logement accompagné le bénéfice du fonds expérimental « coup de pouce » (géré par l'Unhaj) qui assure une solvabilisation des jeunes vulnérables et permet la stabilisation dans le logement, dans la perspective de la mise en place d'une aide nationale dédiée aux jeunes en CEJ ;
- Permettre à VISALE de couvrir largement les jeunes en CEJ, en mettant en place pour ce public des modalités de calcul forfaitaire de VISALE, telles qu'aujourd'hui applicables au public étudiant ;
- Financer de manière systématique des interventions collectives autour du logement dans les Services Habitat Jeunes (SHAJ) et Comités Locaux pour

le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) pour les jeunes signataires d'un CEJ, en veillant à mettre en place un accompagnement personnalisé pour éviter des situations de rupture ;

- Dans le cadre de l'évaluation, réaliser une évaluation fine des freins à l'accès et au maintien des jeunes en parcours CEJ via les remontées des référents jeunes SIAO.

Les travaux sur le CEJ au sein du COJ reprendront pendant l'année 2023, ce qui donnera l'occasion de créer un groupe de travail Habitat Jeunes sur le dispositif, regroupant les adhérents du réseau.



RÉSIDENTE BELEM - ÉDIT DE NANTES HABITAT JEUNES © STÉPHANE BELLANGER

2022

300 000

jeunes inscrits en CEJ

10

adhérents Habitat Jeunes parties prenantes des consortiums

97

jeunes bénéficiaires du fonds coup de pouce en CEJ

janvier

février

mars

avril

mai

juin

03

Formation des acteurs du réseau : analyse des besoins et développement de l'offre



FORMATION DES PRÉVÔTS DES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE « L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE HABITAT JEUNES » 8 ET 9 SEPTEMBRE 2022 - PARIS

Pour poursuivre la stratégie de développement de son offre de formation initiée en 2019, tout en garantissant son niveau de qualité, l'Unhaj a restructuré son équipe formation et recruté un délégué à la formation en septembre 2022.

Recueil et analyse des besoins

La Commission Formation, mise en place en juin 2021, s'est réunie 2 fois en 2022. Elle a préparé et mis en œuvre une grande enquête de recueil des besoins en formation dont les résultats ont permis d'orienter les choix stratégiques de formation de l'Unhaj et des Urhaj :

que celles-ci soient organismes de formation (Auvergne-Rhône-Alpes, Ile-de-France et Pays de la Loire) ou non.

Cette enquête a été réalisée au printemps 2022, auprès d'une centaine de répondants. Principalement des salariés de résidences Habitat Jeunes (socio-éducatif 40 %, fonctions support 33 %, directions 27 %), mais aussi des salariés des Urhaj et des services logements. Les résultats ont permis d'identifier les thématiques, les sujets et les modalités à proposer pour pouvoir répondre aux attentes des adhérents.

Les besoins exprimés le plus fréquemment concernent :

- le cadre réglementaire (droits des personnes, habitat, etc.)

- l'accompagnement du public (addictologie, santé mentale, gestion des conflits, animations collectives, etc.)
- le fonctionnement RH des structures (échanges de pratiques professionnelles, gestion du temps, management, etc.)

Aller vers les adhérents

L'Unhaj développe son offre « à la demande », en généralisant les offres de formations en intra (pour l'adhérent) ou en ACT (Actions collectives territoriales). Ce développement sert un double objectif : pédagogique et écologique. L'Unhaj peut ainsi proposer des actions de formation vraiment adaptées aux besoins des structures et aux territoires, tout en

juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

réduisant leur empreinte écologique. La crise sanitaire a changé les habitudes de formation des français, qui se sont habitués aux formats distanciels ou hybrides. Pour répondre à cette demande, l'Unhaj propose régulièrement des sessions de formation ou des déclinaisons en distanciel de ses actions de formation.

L'union conseille et oriente ses adhérents sur les stratégies de formation de salariés (formations hors-Unhaj, plan de développement des compétences, financement, etc.).

Conception et mise en œuvre d'actions de formation

En 2022, 30 sessions de formation ont été réalisées, dont 16 pour le déploiement du Sihaj. Les 14 autres sessions ont porté sur la question du RGPD, de l'action socio-éducative (conseils de la vie sociale, addictions, premiers secours en santé mentale, animation collective), la fonction habitat/logement (gestion locative), l'évaluation, le pilotage et l'animation des projets (l'exploitation des données statistiques, le montage d'études de faisabilité, l'animation des assemblées générales de manière participative, l'évaluation ESSMS).

Le travail de veille réglementaire de l'équipe de l'Unhaj a conduit à la création

d'un nouveau champ d'action : « l'évaluation ESSMS – se préparer en résidence FJT », mis en œuvre à trois reprises en 2022, préfigure un développement sur les thèmes de la bientraitance, du droit des usagers et de la Responsabilité Sociale des Organisations (RSO).

Amélioration continue

L'organisme de formation de l'Unhaj poursuit sa démarche d'amélioration continue, après l'obtention en 2021 de la certification Qualiopi. Les Urhaj Ile-de-France, Pays de Loire et Auvergne Rhône-Alpes, les trois autres organismes de formation du réseau Habitat Jeunes, ont également obtenu le renouvellement de leur certification.

2022

30

sessions de formation

253

stagiaires formés

4 177

heures stagiaires

4.5/5

satisfaction moyenne



NUAGE DE MOTS
RECUEIL DES BESOINS EN FORMATION EXPRIMÉS

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

04

Élections 2022 : sécurisons les parcours des jeunes



RÉSIDENCE L'ESCALE - MURET
© JULIEN BERGEAUD

L'année 2022 a été marquée par des élections présidentielles et législatives en France. Pour le réseau, ces échéances nationales sont à plusieurs titres un défi de taille et une occasion de communiquer auprès des responsables politiques sur les besoins et aspirations des jeunes, ainsi que sur les difficultés et les ambitions du secteur à loger et accompagner les jeunes vers l'autonomie et à répondre aux besoins du territoire, en particulier dans le moment de crises post-covid et énergétique qu'a constitué l'année 2022.

Un plaidoyer national pour porter la voix Habitat Jeunes

Ainsi, à l'issue d'échanges entre échelons locaux, régionaux et nationaux, le plaidoyer national est organisé autour de trois axes, comme autant de résolutions qui s'imposent :

- Refusons de mettre les jeunes dans des cases et donnons les moyens au brassage social.
- Développons l'accès des jeunes au logement et facilitons leur parcours résidentiel.
- Renforçons le pouvoir d'agir des jeunes et leur droit à l'expérimentation.

L'Union relaie la voix des porteurs de projets Habitat Jeunes qui exigent une réponse forte afin de sécuriser

les parcours de jeunes. Elle sollicite les moyens d'animer le brassage social au sein des établissements, socle indispensable à l'émancipation de toutes les jeunes, en portant une attention particulière aux moyens de l'animation socio-éducative et le renfort du modèle de financement des Habitat Jeunes. Elle demande le développement de l'accès au logement abordable pour les jeunes, colonne vertébrale de l'insertion, afin de faciliter les parcours résidentiels de tous, mais aussi renforcer l'attractivité et projeter une offre Habitat Jeunes sur les territoires. Enfin, elle revendique le droit à l'expérimentation et le renforcement du pouvoir d'agir à travers des mesures concrètes comme l'accès à un revenu minimum.

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

Accompagner les jeunes sur le chemin de la citoyenneté

Ce temps électoral est l'opportunité d'en élaborer la dimension citoyenne : il s'agit d'emmener les jeunes du réseau vers une réflexion sur les enjeux politiques de demain, les accompagner à prendre position, à s'engager quelles que soient leurs opinions. Sur le modèle du kit réalisé pour les élections régionales et départementales en 2021, l'Unhaj propose alors un « kit élections », qui comporte des réflexions sur la posture des intervenants, des outils (fiche animations, jeux...) et des ressources pour animer des temps d'échanges avec les jeunes en vue des échéances électorales. Le moment est propice pour inviter les candidats au débat afin qu'ils prennent connaissance de notre plaidoyer mais aussi rencontrent des jeunes, des salariés et des bénévoles du réseau. Les candidats sont conviés dans les résidences Habitat Jeunes, sans parti pris, pour entamer le dialogue, recevoir les doléances, échanger.

Renouvellement de notre écosystème de partenaires politiques

Enfin, à l'issue des élections, c'est aussi l'occasion de voir se renouveler un écosystème de partenaires politiques et techniques auprès desquels il faut

se faire connaître et défendre notre projet. Le nouveau gouvernement sera ainsi composé d'une dizaine de ministres et secrétaires d'État qui partageront le portage des sujets de notre réseau : jeunesse, logement, solidarités, protection de l'enfance, formation professionnelle, emploi et insertion, vie associative et ESS, santé, transition écologique. Le travail de cartographie fine des partenaires se poursuit, très important en cette période de préparation des annonces attendues pour 2023 quant aux grands cadres de l'action publique qui devraient ordonnancer notre secteur pour les années à venir : Convention d'Objectif et de Gestion de la Cnaf, volet 2 du plan Logement d'abord, Pacte de solidarité, plan quinquennal d'Action Logement, mise en place des futurs Conseils Nationaux de la Refondation (jeunesse et logement) dans lesquels nous serons associés.



HABITAT JEUNES REÇU LE 15 DÉCEMBRE 2022, AU SÉNAT PAR MICHÈLE MEUNIER, SÉNATRICE DE LOIRE ATLANTIQUE, MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES DU SÉNAT (DE GAUCHE À DROITE) MARIANNE AUFFRET, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'UNHAJ, MYRIAM NAEI, DÉLÉGUÉE RÉGIONALE URHAJ PAYS DE LA LOIRE ET MICHÈLE MEUNIER

2022

1
plaidoyer national
2
communiqués de presse
2
Tribunes dans les Actualités Sociales Hebdomadaires
30
ressources mises à disposition pour animer des temps d'échanges avec les jeunes

janvier février mars avril mai juin

05

Impulser la transformation écologique du mouvement et l'outiller



© HABITAT JEUNES CLAIRVIVRE-WOGENSKY
5 RUCHES INSTALLÉES SUR LE TOIT DE LA RÉSIDENCE À SAINT-ETIENNE
COUVERTURE D'HABITAT JEUNES LE MAG' N°11 DE MAI 2022

La transformation écologique est l'un des axes forts de notre motion d'orientation 2021-2025, votée lors du Congrès de Rouen en 2021 : « *En tant qu'acteur des politiques de jeunesse, le réseau Habitat Jeunes se préoccupe de la place réservée aux jeunes dans la société, et de leurs conditions de vie actuelles et à venir, impactées par le changement climatique. Évolution du cadre du bâti, intégration du végétal, accompagnement des changements de comportements et cohérence d'ensemble constituent les maîtres mots de cette orientation* ».

Cette orientation a fait consensus dans le mouvement et nous avons choisi le mot transformation écologique pour souligner notre volonté de révolutionner nos pratiques. La transformation écologique est un chantier de taille, de nombreux questionnements se posent. Même si la motion impulse la transformation écologique du réseau, de nombreux adhérents se sont déjà, avant cette motion, emparés du sujet. Alors, par où commencer et que faire ? En 2022, l'Unhaj a mis en œuvre plusieurs actions et créé plusieurs lieux et outils de réflexion : un groupe de travail, deux webinaires et un mag' sur le sujet.

Le groupe de travail

Composé d'adhérents, il s'est réuni à trois reprises en 2022 pour défricher

le chemin pour les autres : en partant de l'expérience particulière de chacun de ses membres, ce groupe de travail visait à mettre en lumière les leviers permettant de passer à l'action.

« Habitons nos territoires autrement »

Dans la continuité du groupe de travail, le dossier central du numéro 11 d'Habitat Jeunes le mag', de mai 2022, était consacré à la transformation écologique. On y retrouve un tour d'horizon d'idées inspirantes et des éléments de réflexion sur le bâti, l'accompagnement au changement de pratiques et la place de l'éducation populaire dans la transition écologique.

juillet août septembre octobre novembre décembre

Les mardis de la transitions écologiques

Deux webinaires ont été proposés au réseau sur les mois de mai et juin. Le premier sur le décodage de la RE 2020, réglementation environnementale en vigueur pour toute nouvelle construction de logements. Le second sur l'économie circulaire et comment changer concrètement nos pratiques, avec la présentation d'une action pilote menée par l'association Habitat Jeunes l'Appart', de Gennevilliers.

Le séminaire national

La transformation écologique a également fait l'objet du séminaire national des 19 et 20 mai. Ce temps a été l'occasion de définir collectivement les concepts et enjeux et de rappeler notre responsabilité sur le bâti (consommations énergétiques), sur notre fonctionnement et sur l'accompagnement des jeunes en matière de transition écologique. Afin d'alimenter la réflexion, des démarches systémiques du réseau ont été présentées (éco-label, démarche RSO). La première journée de travail s'est conclue par la visite de la résidence Davy, de l'association Relais Accueil du Vallona, dans le 17^e arrondissement de Paris, dont le bâtiment HQE (Haute qualité environnementale) a été livré à l'été 2021.

Les participants au séminaire ont également pu échanger avec l'équipe de la résidence. Les travaux ont abouti à la nécessité d'accompagner le changement au sein du mouvement en tenant compte de la diversité des situations et des fonctionnements.

Les suites...

Lors de l'assemblée générale annuelle, le 19 novembre 2022, il a été décidé que la transformation écologique serait le motif central des universités d'automne Habitat Jeunes 2023. Ce grand rassemblement sera donc l'occasion pour notre réseau de comprendre la façon dont nous pouvons être acteurs et bénéficiaires de ces écosystèmes – naturel, sociaux, économiques – en profonde transformation.



19 MAI 2022
VISITE DE LA RÉSIDENCE DAVY, BATIMENT HQE, À L'OCCASION DU SÉMINAIRE NATIONAL
ASSOCIATION RELAIS ACCUEIL DU VALLONA, PARIS 17E

2022

60

participants aux webinaires

7

participants au groupe de travail

1

numéro du mag'

30

participants au séminaire national

janvier

février

mars

avril

mai

juin

06

Adapter la restauration collective et transitionner vers les tiers-lieux

Lancée en 2021, la mission restauration prévoyait un travail en profondeur sur les modèles économiques des restaurations collectives portées par les acteurs Habitat Jeunes.

Un groupe de travail associant les unions régionales, l'union nationale et des adhérents s'est donc constitué. Un cabinet de consultants spécialisés a été sollicité pour soutenir la démarche. S'appuyant sur les consultations et diagnostics posés en 2021, la mission s'est prolongée en 2022 au-delà du périmètre initial.



© ASSOCIATION JEUNESSE ET HABITAT DE TOURS

C'est ainsi que deux productions de types très différents ont été proposées à l'appropriation des adhérents. Tout d'abord un bouquet d'outils opérationnels dédié au pilotage des restaurations HAJ, puis des expérimentations sur la transformation d'espaces de restaurations en tiers-lieux.

Les outils opérationnels dédiés au pilotage des restaurations

1°) Un guide de références des nouvelles tendances alimentaires, hyper connecté et marqué par la lisibilité des circuits de productions, la qualité des produits, les attentes flexitariennes et végétariennes. Le guide est couplé à un module d'aide à la création de menus alignés sur ces nouvelles tendances alimentaires.

2°) Un outil spécifique dédié au pilotage financier des restaurations Habitat Jeunes. Cet outil permet de reconstituer puis de simuler l'ensemble des paramètres financiers, investissement et fonctionnement des services de restauration. Il s'agit, par exemple, de simuler les impacts de nouveaux investissements ou de nouvelles chaînes d'approvisionnement.

3°) Une analyse comparative des logiciels dédiés à la facturation et à l'encaissement et adaptés aux restaurations Habitat Jeunes ainsi que des cahiers des charges types. L'activité de restauration implique un encaissement plus fluide que l'activité de gestion locative à laquelle sont en général habitués les acteurs HAJ. Les logiciels dédiés d'encaissement et de facturation constituent donc un levier d'amélioration important.

juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

2022

4

outils opérationnels dédiés au pilotage des restaurations

4°) Des supports de communication et de valorisation de l'offre de restauration. Ces supports personnalisables, permettent de communiquer les éléments réglementaires mais aussi de mieux valoriser les offres de restauration. Il s'agit de mettre en avant les avantages de l'offre en rapport avec les nouvelles tendances de restauration : indices de qualité nutritive, traçabilité des produits, approvisionnement en circuit court.

Ces quatre livrables ont été communiqués aux acteurs du réseau par voie de newsletter et repris dans le cadre du séminaire sur les modèles économiques Habitat Jeunes organisé début 2023.

L'expérimentation de transition vers les tiers-lieux

Les travaux engagés sur la restauration ont permis d'identifier certaines offres de restaurations collectives en décalage avec les attentes des jeunes, en concurrence avec d'autres offres de restauration présentes sur le territoire et surtout implantées dans des lieux architecturalement moins adaptés aux restaurations modernes. La nécessité d'investir ces espaces selon une nouvelle modalité en préservant la dynamique de brassage sociale et d'ouverture sur le quartier s'est naturellement imposée.

C'est ainsi que certains adhérents ont fait le choix d'utiliser le bâti existant pour créer des tiers-lieux.

Les tiers-lieux permettent de créer de nouveaux liens et de faire naître des initiatives collectives qui bénéficient à la fois aux résidents et aux habitants de la ville : galerie d'art, auditorium, fablab, restaurant coopératif etc. Éphémères ou pérennes, les tiers-lieux ont en commun de regrouper dans un même espace plusieurs activités qui s'enrichissent les unes les autres. L'originalité de ces projets est de proposer des lieux ouverts et à géométrie variable et de favoriser les synergies territoriales et d'acteurs d'horizons divers. Ceux qui y passent y nouent quotidiennement des contacts, participent à des événements ou à des formations. L'hybridation, le métissage des talents, des savoir-faire, des savoir-être mènent à la découverte et à l'appropriation de nouveaux schémas économiques et à l'éco-citoyenneté.

Ces initiatives locales ont donné des expériences inédites, axées principalement sur les domaines de la culture (telle qu'une « microfolie » ou musée numérique), ou du numérique (tels que des fablab ou des espaces numériques).

Le tiers-lieux des Espaces Mimont

Il convient de saluer, en particulier, le travail conduit en 2022 par l'association Espaces Mimont à Cannes, qui s'est attachée à transformer son espace de restauration, inadapté aux nouveaux enjeux alimentaires, en tiers-lieux. Ce projet de long terme s'est soldé par l'inauguration du nouvel espace début 2023.



janvier février mars avril mai juin

Revalorisation salariale : mobilisation pour nos métiers !

Le 18 février 2022, lors de la Conférence des métiers du social et du médico-social, le Premier ministre Jean Castex, a annoncé l'extension des 183 euros nets mensuels issus du Ségur à l'ensemble des « professionnels de la filière socio-éducative des structures présentes dans le secteur non-lucratif ».

L'Unhaj a immédiatement alerté le gouvernement de sa forte inquiétude face au grand flou des contours de l'applicabilité de cette mesure pour les salariés de notre secteur, en particulier celui des résidences et services Habitat Jeunes.



JEAN CASTEX, PREMIER MINISTRE
CONFÉRENCE DES MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO-SOCIAL
18 FÉVRIER 2022 - PARIS

Interpellation groupée

L'Unhaj s'est fortement mobilisée avec ses partenaires. Dans un courrier commun du 3 mars, adressé au Premier ministre, les acteurs du logement d'insertion (la Fapil, l'Unafo et le Mouvement Soliha), Hexopée, l'Unhaj et l'Uniojss ont exprimé leur souhait que le périmètre des secteurs et des salariés concernés soit précisé le plus rapidement possible, en incluant les salariés du champ du logement d'insertion et de l'hébergement. Un fort point d'attention était également porté sur les modalités concrètes du financement (de la demande de financement jusqu'à son versement) ainsi que sur les multiples questions de droit social qu'engendrerait la mise en œuvre de cette revalorisation.

Pendant plusieurs semaines d'allers-retours, d'ajustements, d'attente, l'Unhaj avait de nouveau alerté sur les tensions que produiraient des augmentations salariales qui n'interviendraient que sur une partie des équipes alors que le projet fondateur du foyer jeunes travailleurs s'appuie précisément sur la valeur que le collectif professionnel produit auprès des jeunes.

Signature de l'avenant 59

Une négociation salariale exceptionnelle s'est finalement tenue le 11 juillet entre les partenaires sociaux pour transposer les mesures de revalorisation salariale à la branche de l'Habitat et du Logement Accompagné (HLA).

juillet août septembre octobre novembre décembre

07

Hexopée, interlocuteur de référence sur les questions relatives à la fonction employeur, a, à cette occasion, proposé une mesure salariale visant les salariés non éligibles au dispositif gouvernemental du SEGUR, permettant ainsi à chaque salarié de la Branche de bénéficier finalement d'une nouvelle revalorisation salariale et ce en cours d'année 2022. L'entrée en vigueur de cet accord s'est faite par un arrêté du 14 novembre 2022 (JO, 23 novembre 2022).

Cette augmentation n'a néanmoins pas été compensée par l'État et cela a pu localement induire de nouvelles tensions sur l'équilibre budgétaire des associations.

Mobilisation interfédérale et interassociative

Le 28 septembre, l'Unhaj a pris part à la mobilisation nationale, à l'initiative de 8 fédérations des métiers du soin et de l'accompagnement, pour valoriser les métiers de notre secteur et pour une juste compensation par l'État des hausses de coûts pour les gestionnaires.

Avis du CESE sur les métiers de la cohésion sociale

Dans son avis adopté le 12 juillet 2022 et rapporté par Evanne Jeanne-Rose, Vice-président de l'Unhaj, et membre du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, le CESE (Conseil Économique Social et Environnemental) appelle à revaloriser en urgence les métiers de la cohésion sociale.

Il met notamment en avant le rôle indispensable de ces professionnels qui contribuent au maintien des liens de solidarité et au développement de la vie sociale et citoyenne du pays.



MOBILISATION INTERFÉDÉRALE ET INTERASSOCIATIVE
L'UNHAJ ET L'URHAJ ILE-DE-FRANCE ÉTAIENT PRÉSENTES À LA MANIFESTATION PARISIENNE.
D'AUTRES URHAJ ONT ÉGALEMENT PARTICIPÉ AUX MANIFESTATIONS EN RÉGIONS.
28 SEPTEMBRE 2022

2022

12

articles sur le sujet dans l'Informail

6

mois de mobilisation

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

L'évaluation d'impact du coup de pouce : un levier pour son renouvellement



TECHNOWEST LOGEMENT JEUNES - MERIGNAC
© GUILLAUME MADEC

Dès le démarrage de la stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes en 2017, l'Unhaj s'est mobilisée pour porter l'enjeu de la sécurisation des parcours des jeunes. Afin d'apporter des solutions concrètes, l'Union a formalisé l'expérimentation « coup de pouce » et a signé la convention d'expérimentation qui a débuté pour les adhérents en décembre 2019.

Doté de 300 000 € annuel financés par la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale) et piloté conjointement par la Dihal (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) et la délégation

pauvreté, l'expérimentation visait à faciliter l'accès au logement de jeunes vulnérables ainsi que leur maintien.

Sécuriser les parcours des jeunes vulnérables

En effet, 36 % des jeunes de 18 à 25 ans sans abris sont passés par l'ASE (Aide sociale à l'enfance) faute de minima sociaux après leur prise en charge. Les disparités territoriales de la prise en charge des jeunes majeurs ont poussé l'Unhaj à proposer ce dispositif pour les sécuriser. Ces jeunes vulnérables, pour bénéficier du fonds, doivent répondre à deux critères de vulnérabilité parmi les trois suivants :

- vulnérabilité économique ;
- vulnérabilité sociale ;
- vulnérabilité professionnelle.

Deux outils à disposition des adhérents

La subvention coup de pouce, correspondant au financement du reste à charge d'un jeune pendant trois mois (renouvelable une fois). L'objectif est de maintenir ou faire accéder au logement un jeune tout en se concentrant principalement sur son parcours d'insertion.

L'avance coup de pouce, correspondant à l'avance de l'APL le temps de son déblocage lors de l'arrivée du jeune en résidence (avance remboursable).

Le renouvellement de l'expérimentation en 2021 et 2022 a permis aux adhérents de se saisir du dispositif ; en 2020, 366 demandes ont été effectuées, 595 en 2021 et 516 en 2022.

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

08

Évaluation d'impact pour pérenniser le fonds

Pour assurer la pérennité du fonds, une évaluation d'impact quantitative et qualitative, en lien avec un sociologue du CESSA, a été menée avec les adhérents pour comprendre les effets de l'expérimentation sur les jeunes et les équipes.

L'objectif était de comprendre si ce fonds répond aux attentes de sécurisation dans le logement des jeunes, si ces effets sont durables et s'il permet un recours plus fort que d'autres dispositifs de la part des acteurs des résidences Habitat Jeunes.

L'évaluation a montré qu'un quart des demandeurs étaient d'anciens MNA (Mineurs Non Accompagnés), que deux tiers étaient en rupture familiale ou que le revenu moyen des demandeurs était de 344,89 €. Elle a montré que 50 % des bénéficiaires avaient un risque de passage à la rue sans le fonds, que la sérénité psychologique apportée par le fonds a pu faire levier sur leur parcours d'insertion, les demandeurs d'emploi étant passés de 32 % à 16 % un an après l'obtention du fonds, les salariés de 12 % à 32 %, leur revenu ayant doublé pendant cette même période.

Le 25 août, l'Unhaj a publié un communiqué de presse demandant la pérennisation et l'élargissement du

fonds à d'autres structures compte tenu des effets sur les publics et les professionnels. Cet appel a été partiellement entendu puisque le fonds a été renouvelé en décembre pour une année supplémentaire.

Le recrutement d'une chargée d'étude sur les fonds d'aide aux jeunes a aussitôt été décidé pour appuyer le plaidoyer sur la pérennisation du fonds dans les années à venir.

Témoignage

« J'ai réussi à mettre 3 000 € de côté. C'était à peine suffisant pour tenir quelques mois. C'est là que c'est intéressant le Coup de pouce. Parce que l'ASE s'est arrêtée juste avant l'année de terminale quoi, juste avant la reprise des cours. Moi, il était hors de question que j'arrête les études. Et c'est là que le foyer m'a parlé du Coup de pouce. Comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, après 2 mois de coup de pouce, une entreprise m'a accepté pour un contrat étudiant. Là, j'ai pu me focaliser sur le bac. »

Ayoub

2022

344,89€

revenu mensuel moyen pour les demandeurs

1/3

des demandeurs ont eu un parcours ASE, dont 1/4 ancien Mineur Non Accompagné

1/2

jeune bénéficiaire aurait connu un passage par la rue sans le fonds

2x plus

de revenus un an après l'attribution du fonds pour les jeunes

janvier février mars avril mai juin

Les projets Habitat Jeunes face à la crise énergétique



Comme de nombreux secteurs, les activités Habitat Jeunes ont été touchées de plein fouet par la crise de l'énergie et la hausse inédite des prix. L'Unhaj s'est mobilisée tout au long de l'année 2022. Si le projet Habitat Jeunes a pour ambition de proposer des logements abordables, les associations gérant ces logements se sont trouvées face à des hausses tarifaires parfois très importantes, inédites, difficiles à anticiper et pouvant remettre en cause l'équilibre économique même de la structure.

Cette hausse impacte singulièrement l'activité « logement », puisque le modèle spécifique de la redevance en RS-FJT compte de manière forfaitaire le coût des fluides et ne permet pas – ce qui n'est par ailleurs pas souhaitable – de répercuter directement les prix de l'énergie sur les jeunes logés. Strictement encadrée, l'augmentation des redevances de 3,6 % possible au 1^{er} janvier 2023 ne compense qu'une infime partie des hausses actuelles et à venir des prix de l'énergie. Cela, alors même que les renouvellements de contrats s'assortissent d'envolées tarifaires sans précédent, avec des multiplications allant de 2 à 8.

Les différents dispositifs d'aides mis en place par le Gouvernement n'étaient au départ pas ouverts aux associations Habitat Jeunes.

L'Unhaj s'est donc mobilisée pour que les dispositifs proposés soient compatibles avec la problématique telle qu'elle se posait pour notre secteur.

Mesurer l'impact des hausses pour notre secteur

L'Unhaj a ainsi œuvré pour expliciter et documenter le sujet, en réalisant deux enquêtes quantitatives dans l'année, et en informant et accompagnant en continu ses adhérents, permettant de formuler des remontées qualitatives aux services de l'État. L'Unhaj a réalisé une première enquête auprès de ses adhérents en février pour tenter de mesurer l'impact des hausses sur les contrats de fourniture. Un premier communiqué de presse est paru le 31 mars, concomitamment aux échanges

juillet août septembre octobre novembre décembre

09

2022

300 k€

montant de la facture énergétique moyenne par adhérent en 2022 contre 160 k€ en 2021

À partir des données de l'enquête réalisée par l'Unhaj, analysant le cas de 16 adhérents qui ont subi en 2022 une hausse significative (+ 50 %) de leur tarif d'électricité et/ou de gaz et qui ont été en mesure d'estimer l'impact de l'augmentation observée sur le gaz après l'application du bouclier tarifaire

entrepris, avec les services de l'État pour demander une intégration des associations gestionnaires et des bailleurs sociaux aux dispositifs d'aide jusqu'alors mis en place pour le seul bénéfice des particuliers. Ce printemps 2022 permet aux acteurs Habitat Jeunes d'émarger au bouclier tarifaire habitat collectif sur les prix du gaz, avec effet rétroactif sur la fin d'année 2021.

Toutefois, l'électricité représente une part importante des coûts observés, et les prix les plus élevés sont ceux négociés au plus fort de la crise, à l'automne 2022. L'Unhaj a ainsi réalisé auprès de ses adhérents une enquête plus approfondie en septembre, dont la synthèse a été reprise dans les différents communiqués de presse (celui du 15 septembre avec l'Unaf, puis celui du 12 décembre avec l'USH, l'Unaf et la FAS). La demande portait sur un dispositif d'aide prenant en compte les coûts d'électricité, ainsi qu'une aide spécifique fléchée vers les gestionnaires – le chèque énergie n'étant pas une réponse adaptée au modèle des résidences sociales.

Des décrets relatifs aux boucliers tarifaires

Attendus pendant plusieurs mois, les décrets relatifs aux boucliers tarifaires sur le prix du gaz et de l'électricité sont parus le 31 décembre 2022.

Parmi les avancées, une rétroactivité au 1^{er} juillet 2022 pour l'électricité, un calcul spécifique pour les contrats signés au second semestre 2022 à des tarifs élevés ainsi que la possibilité de demander une avance de l'aide pour 2023. Similaires dans leurs mécanismes, ces boucliers sont toutefois une réponse complexe dont il reste difficile d'évaluer les effets réels.

Quant au plaidoyer de l'Unhaj – qui demande qu'une aide spécifique soit fléchée vers les gestionnaires-payeurs – son décret d'application est finalement paru mi-2023.

Communiqué de presse

extrait du CP du 31 mars 2022

« À l'instar de nos adhérents, notre inquiétude est grandissante. En cas de doublement des prix de l'énergie, 6 structures sur 10 seraient déficitaires. Si par extension elles devaient fermer, des milliers de jeunes devraient sans délai trouver une solution de relogement dans leurs territoires respectifs et à prix accessible. Une perspective à laquelle nous refusons de penser. »

Claude Garcera,
Président de l'Unhaj

Communiqué de presse

extrait du CP du 15 septembre 2022

« Nous avons déjà tiré la sonnette d'alarme en mars dernier, mais la crainte est cette fois réelle que certaines structures touchées par l'inflation ne passent pas l'hiver. Leur fermeture aurait pour conséquence la mise à la rue de milliers de jeunes, quand bien même ces résidences sociales participent pleinement aux objectifs du Logement d'abord. Nous demandons donc à nouveau que des travaux structurels soient engagés au plus vite. Et nous appelons à un soutien d'urgence pour les structures qui en auraient besoin. »

Claude Garcera,
Président de l'Unhaj

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

Quand l'Unhaj s'allie aux ALI

Le 18 octobre 2022, lors d'une journée nationale inter-réseaux avec les Acteurs du logement d'insertion (Fapil, Soliha et Unafo), l'Unhaj a formalisé son intégration au collectif des ALI. Au total, les ALI rassemblent plus de 900 acteurs associatifs, gérant plus de 300 000 logements : résidences sociales, pensions de famille, FJT ou logements diffus en intermédiation locative, soit autant de solutions adaptées aux besoins des personnes les plus vulnérables, pour lesquelles tant le logement social que le logement privé restent inaccessibles.



[DE GAUCHE À DROITE] THIERRY DEBRAND, PRÉSIDENT DE LA FAPIL, BERTRAND DECLÉMY, PRÉSIDENT DE L'UNAFO, MARIE-FRANÇOISE LAVIÉVILLE, VICE-PRÉSIDENTE DE SOLIHA ET CLAUDE GARCERA, PRÉSIDENT DE L'UNHAJ
JOURNÉE NATIONALE DES ALI - 18 OCTOBRE 2022
© PAPE MOR NDIAYE

Des sujets d'intérêt commun

À l'occasion de cette journée d'octobre, plus de 80 acteurs sont venus débattre de sujets d'intérêt commun tel que le défi de la rénovation des logements ou l'attractivité des métiers de notre secteur.

Les échanges ont permis d'insister sur les besoins en **rénovation énergétique et restructuration des logements** et les réponses qu'il convient d'apporter aux besoins d'accompagnement social de populations qui se précarisent. En effet, la rénovation des logements, dans le collectif et dans le diffus, est un défi majeur. Or, les résultats restent à ce jour très modestes au regard des enjeux. Face à ces constats, les ALI demandent des mesures plus ambi-

tieuses et structurelles : favoriser l'accompagnement des ménages les plus modestes pour les orienter vers des rénovations globales avec un réel gain énergétique, ouvrir les aides, notamment fiscales, à la rénovation des logements d'insertion, reconnaître les spécificités de l'action des Acteurs du logement d'insertion, menée au quotidien, à destination des publics les plus précaires en confortant leur modèle économique.

Concernant l'**attractivité des métiers du travail social**, tous notent la complexité des financements, le poids des missions administratives au détriment du travail de terrain, la charge mentale, la question des salaires, etc. La question de l'attractivité des métiers réinterroge également plusieurs sujets, tels le sens du travail, l'utilité sociale du point de vue du

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

10

professionnel, son pouvoir d'agir sur son travail, la souffrance au travail des professionnels, un management rendu plus complexe.

Plusieurs chantiers sont d'ores et déjà entamés au sein du collectif en 2022. Les ALI répondent ainsi ensemble à un appel à manifestation d'intérêt sur la prévention des addictions. Parmi les axes de travail prioritaires à venir dans la « maison commune » ALI, figure également le nouveau plan pluriannuel pour le logement d'abord, sorti en 2023, dans lequel les résidences sociales – dont les FJT – devraient occuper une place importante mais dont les détails tardent à paraître.

La force de la diversité et du nombre

La crise énergétique, la production de nouveaux logements et leur rénovation, l'attractivité des métiers et leur rémunération, la politique du Logement d'abord : le mouvement Habitat Jeunes a beaucoup de sujets d'intérêt communs avec les Acteurs du logement d'insertion (ALI).

Pour mieux faire valoir les spécificités du logement dit accompagné et porter plus efficacement les plaidoyers à tous les échelons du pouvoir politique, il faut un front associatif commun, dans le respect

de nos différences et de nos projets associatifs, mais avec la force de la diversité et du nombre. Avec la crise énergétique, l'intérêt de faire valoir nos spécificités « ALI » – non prises en compte au départ par le bouclier tarifaire – en portant des revendications communes auprès des pouvoirs publics est apparu avec force. Le transfert de l'aide exceptionnelle « chèques énergie » au gestionnaire payeur a par ailleurs été à nouveau impérativement réclamé et une réponse positive, sans effet concret pour le moment, a été actée par le cabinet de la première ministre au début 2023.

2022

4

structures
associatives
nationales

900

acteurs associatifs
locaux

300 000

logements
gérés

438 000

personnes
logées

EVANNE JEANNE-ROSE, VICE-PRÉSIDENTE DE L'UNHAJ
JOURNÉE NATIONALE DES ALI - 18 OCTOBRE 2022
© PAPE MOR NDIAYE

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

Habitat Jeunes, acteur de la santé mentale des jeunes résidents



©VALENTIN PRÉVOT

L'Unhaj a intitulé son axe prioritaire 2022 : *« Santé mentale des jeunes : il y a urgence ! »*. Si le sujet est loin d'être nouveau dans le réseau, la crise sanitaire est venue accentuer les difficultés rencontrées par les jeunes : anxiété, isolement... Les équipes expriment un besoin de soutien pour faire face à certaines situations : quelle posture adopter ? vers qui orienter face à la saturation de nombreux services sanitaires ?

L'Unhaj a abordé cette thématique d'une manière large, en prenant en considération l'ensemble des facteurs qui peuvent influencer sur la santé mentale des jeunes résidents. Rappelons à ce titre l'impact positif de l'accueil en résidence Habitat Jeunes : au-delà du logement stable et privatif, déterminant important du bien-être, la présence socio-éducative – à travers l'organisation de temps collectifs dans les résidences et le lien quotidien des jeunes avec des équipes pouvant leur apporter une écoute, répondre aux interrogations, les orienter si besoin – sont des facteurs d'amélioration de la santé mentale. Plusieurs actions sont proposées en continu par l'Unhaj et les Urhaj : des formations Premiers Secours en Santé Mentale, des webinaires, des ressources sur l'intranet...

Structuration de partenariats nationaux

L'Unhaj a également structuré en 2022 des partenariats avec des acteurs de la santé mentale : Psycom, l'Association nationale des points accueil écoute jeunes (Anpaej), le programme « Ambassadeurs de santé mentale », la plateforme de prévention du suicide 3114, la Fédération Nationale d'Education et de Promotion de la Santé... L'objectif est de les décliner régionalement et localement, ce qui est déjà le cas dans plusieurs régions.

Le journée nationale « Aller vers, Aller mieux »

Temps fort de l'année : la journée nationale « Aller vers, aller mieux »,

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

11

2022

160

participants à la journée nationale

5

partenariats nationaux avec des acteurs de la santé mentale

1

guide national : 1 livret + 13 fiches expériences

95

professionnels formés aux premiers secours en santé mentale

le 18 novembre à Paris. Elle a réuni 160 participants : salariés, directions, administrations, partenaires, jeunes résidents, et a mobilisé 24 intervenants, issus du réseau Habitat Jeunes ou partenaires de l'Unhaj. Une journée nationale, c'est d'abord un apport de connaissances et d'éléments de réflexion. D'où le choix de l'ouvrir sur une table-ronde rassemblant points de vue experts (ceux d'Aude Caria, directrice de Psycom, ou d'Aziz Essadek, maître de conférences en psychologie à l'université de Lorraine), témoignages de jeunes résidents et d'une administratrice Habitat Jeunes, et intervention d'un représentant de l'État. Neuf ateliers thématiques ont ensuite permis, par petits groupes, de questionner les postures et les pratiques, sur des thèmes concrets, comme l'interculturalité ou la juste posture face au mal-être d'un résident. La journée s'est clôturée sur une séance de théâtre-forum autour de situations vécues en résidences Habitat Jeunes. Gros succès !

Le guide

« Aller vers, Aller mieux »

La journée nationale a été l'occasion d'un lancement officiel pour le Guide « Aller vers, aller mieux », somme de ressources et d'idées éclairantes pour aller plus loin. Ce Guide a été construit tout au long de l'année, avec

pour objectif de proposer un outil clé en main pour aider les professionnels à mieux accompagner les jeunes sur le sujet de la santé mentale. Il a été conçu et rédigé en coopération avec le comité de pilotage, composé d'adhérents et d'Urhaj, et des experts en santé mentale.

Il est constitué de 2 parties :

- un livret avec une partie réflexive, et une partie plus opérationnelle : partenariats, financement, répertoire des types de structures d'accompagnement et/ou de soins en santé mentale pour les jeunes, lignes d'écoute/chatboxes, et des ressources, y compris livres, séries, films, etc.
- 13 fiches expériences, rédigées sur la base d'initiatives recensées auprès des adhérents.



JOURNÉE NATIONALE HABITAT JEUNES « ALLER VERS, ALLER MIEUX » - TABLE RONDE
18 NOVEMBRE 2022 - PARIS
©VINCERE PRODUCTION

janvier février mars avril mai juin

Accompagner les démarches d'évaluation et d'appropriation du référentiel de la HAS

Depuis 2019, la HAS (Haute Autorité de Santé) est en charge de la création d'un nouveau référentiel d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Tout en étant critique des modalités, thématiques et critères de l'évaluation, ce que l'Unhaj a pu rappeler via un courrier inter-associatif adressé à la Dihal et à la DGCS, le 2 décembre 2021, et un second écrit en commun avec l'Unaf, adressé à la Cnaf, la Dihal, la DGCS et la HAS le 4 mai 2022, l'Unhaj a accompagné la prise en main de ce nouveau référentiel au sein du réseau.



© FREEPIK.COM

Les webinaires comme supports d'accompagnement

Trois webinaires spécifiques sur ce sujet ont été réalisés et ceux de la HAS et de l'Uniopss, notamment, ont été relayés.

- Le premier, qui visait à défricher les attendus et les nouvelles modalités de l'évaluation, a eu lieu en mars et a réuni 50 adhérents.
- Le second, qui a vu une évaluatrice présenter le référentiel, a réuni 36 adhérents en septembre.
- Le troisième, réalisé conjointement avec la Dihal, la FAS (Fédération des acteurs de la solidarité) et l'Unaf, a vu la présentation, en décembre, du référentiel par la HAS et des modalités contractuelles par la DGCS et a réuni 325 participants.

En parallèle, plus de vingt interventions en régions et en visio ont été réalisées pour présenter le nouveau référentiel aux adhérents.

Un groupe de travail dédié pour s'outiller

Un groupe de travail dédié à l'évaluation a été créé dès la publication du nouveau référentiel, avec pour objectif l'information et la production de livrables pour tout le réseau. Il a été décidé en son sein la rédaction d'un guide à destination des adhérents, d'un guide à destination des évaluateurs et la rédaction commune d'un cahier des charges, la rédaction de documents mutualisables pour l'évaluation. Ce groupe s'est réuni trois fois en 2022, comptant pas moins de 35 participants.

juillet août septembre octobre novembre décembre

12

2022

137

critères d'évaluation pour les FJT

45

adhérents formés au niveau national et 30 en régions sur le nouveau référentiel de l'évaluation

400

participants aux différents webinaires

15

adhérents participants aux premières réflexions sur la mise en place de la RSO dans les structures

Par ailleurs, les échanges avec la FAS, l'Unaf et la Dihal ont permis la création d'un groupe de travail interréseau, autour de la rédaction du guide à destination des évaluateurs. Ce guide, qui a pour vocation d'aiguiller les évaluateurs des établissements du secteur AHI (Accueil, Hébergement, Insertion), commence à prendre forme et sera publié en 2023.

s'interroger sur la qualité du bâti, de l'accueil des jeunes, sur les pratiques écologiques, sur la gouvernance. Un webinaire réunissant plus de 15 adhérents a pré-visualisé l'expérimentation qui durera sur toute l'année 2023 en lien avec la SCIC RS-Scop.

Des formations pour se professionnaliser

Parallèlement, en lien avec le groupe de travail et le pôle formation de l'Unhaj, des formations sur l'évaluation ont été dispensées par une ancienne évaluatrice du réseau Habitat Jeunes. Plus de 45 stagiaires ont été formés dans le réseau par l'Unhaj, 15 par l'Unhaj Île-de-France et 15 autres par l'Unhaj Auvergne Rhône-Alpes.

Intégrer la démarche RSO dans le référentiel

Afin de reprendre la main sur cette évaluation et de pouvoir s'approprier l'amélioration continue comme le réseau l'a toujours fait, un groupe pilote devant s'inspirer de la démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) des Pays de la Loire a vu le jour. Le but ? intégrer la démarche RSO dans le référentiel d'évaluation de la HAS pour mieux piloter le changement,

Sihaj : toujours plus d'utilisateurs et de fonctionnalités

Le déploiement

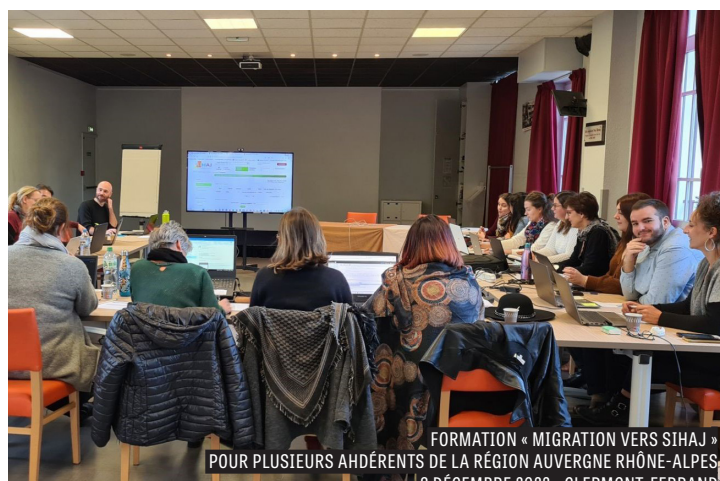
Après une très belle année 2021 où 28 établissements ont rejoint le Sihaj, l'année 2022 fut exceptionnelle puisque 31 nouveaux établissements ont déployé le système Sihaj.

Fin 2022, 203 établissements sont créés dans Sihaj ce qui représente 43 % des associations adhérentes à l'Unhaj.

La plateforme d'assistance permet à l'équipe Sihaj de répondre rapidement aux demandes d'aide des utilisateurs. 850 demandes ont été traitées en 2022.

Les formations

L'analyse du retour de satisfaction des personnes formées, à l'occasion de leur migration sur Sihaj ou lors de formations complémentaires, a permis



FORMATION « MIGRATION VERS SIHAJ » POUR PLUSIEURS ADHÉRENTS DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES 8 DÉCEMBRE 2022 - CLERMONT-FERRAND

d'améliorer l'organisation et le contenu des formations. Le résultat : un accompagnement avant et après la migration plus soutenu, la création de tutoriels vidéo pour l'apprentissage de procédures, l'organisation pour 2023 de formations complémentaires multi association « Tour de France Sihaj ». Cette première expérimentation permettra d'aller en région à la rencontre des utilisateurs.

Lien avec la CAF

L'articulation avec le SI de la CNAF se poursuit. En ce qui concerne les bordereaux APL dématérialisés, dont le déploiement a débuté en avril 2019, 80 % des associations utilisatrices de Sihaj sont connectées fin 2022. Pour la Plateforme IDEAL, dont le déploiement a commencé en juin 2021, 34 % des associations

utilisatrices de Sihaj sont connectées fin 2022. L'accès à ces services est compris dans l'abonnement Sihaj sans surcoût.

Le chantier dématérialisation

Initié lors du comité des utilisateurs qui a eu lieu en novembre 2021, ce chantier comporte 4 lots.

- La refonte de la demande logement internet avec notamment son adaptation à la lecture sur smartphone et l'ajout de nouveaux champs paramétrables ;
- La dématérialisation des documents fournis par le jeune dès sa demande de logement et des documents associés au jeune lors

de son parcours résidentiel ;

- La dématérialisation des documents produits par Sihaj et mis à disposition du jeune via le site web mobile MySihaj ;
- La dématérialisation des échanges. Il s'agit depuis Sihaj de contacter individuellement ou collectivement les jeunes (SMS, email).

L'année 2022 a permis d'explorer les options techniques de développement des 4 lots, de réaliser les spécifications fonctionnelles de la refonte de la demande de logement Internet et le démarrage de son développement en novembre 2022. Le chantier dématérialisation se poursuivra sur toute l'année 2023.

Un comité des utilisateurs en 2023

Un comité des utilisateurs (ouvert à toute association utilisatrice de Sihaj depuis plus d'un an) sera organisé en novembre 2023. Il permettra notamment de faire un point sur le chantier dématérialisation et sur les évolutions à programmer.

La dimension stratégique des données Sihaj

Les données et statistiques générées

par Sihaj sont accessibles aux utilisateurs mais aussi aux équipes régionales et nationale et sont de plus en plus utilisées pour rendre compte finement des activités et de la pertinence des projets Habitat Jeunes.

L'équipe Sihaj, avec de nouveaux contenus de formation et un accompagnement renforcé, répond à la demande des associations de maîtriser et exploiter leurs données.

2022

203

établissements

2 000

utilisateurs

71 250

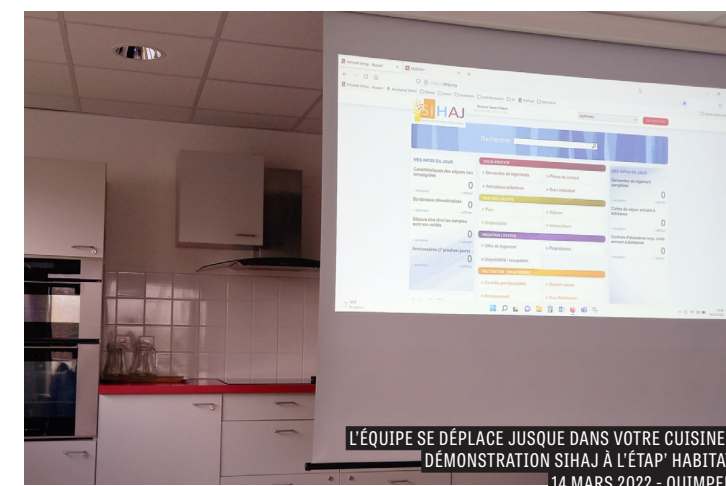
demandes de logement traitées

20 500

logements traités

850

demandes d'assistance traitées



L'ÉQUIPE SE DÉPLACE JUSQUE DANS VOTRE CUISINE : DÉMONSTRATION SIHAJ À L'ÉTAPE HABITAT 14 MARS 2022 - QUIMPER

Op'Haj Part'Haj

L'annuaire en ligne, Part'Haj

Lancé en 2021, cet outil permet de recenser de manière dynamique les contacts et organisations du réseau. L'utilisation, par les acteurs du réseau Habitat Jeunes de l'annuaire Part'Haj a augmenté tout au long de l'année 2022.

Fin 2022, l'annuaire permet d'identifier et de localiser les 784 implantations Habitat Jeunes (résidences, services, satellites ou annexes) et recense 844 contacts (salariés ou bénévoles).

L'annuaire Part'haj est donc entré en phase opérationnelle et permet d'ores et déjà de :

- Faciliter les contacts entre pairs ;
- Actualiser en temps quasi réel la carte des implantations du réseau ;
- Améliorer les communications internes (les offres de formation,

par exemple, sont adressée aux salariés ou au bénévoles qui occupent des fonctions concernées par les offres de formation).

L'observatoire du réseau Habitat Jeunes, Op'Haj

L'année 2022 a été consacrée à l'animation de la collecte de données autour de la nouvelle plateforme de reporting annuel, l'Op'haj, mise en service en 2021. Cette animation s'est très largement appuyée sur les Unions régionales, avec la publication d'observatoires régionaux, comme en Normandie, Ile-de-France ou encore Bretagne.

Les données de l'Op'Haj ont également permis de mettre à jour le 4 pages des statistiques nationales intitulé « *des chiffres et des mots* » en juillet 2022.

Le groupe de travail « observatoires HAJ » associe les salariés des Urhaj et permet de mutualiser les ressources, modèles de documents qui traitent de la représentation quantitative des activités du réseau. Une action spécifique de formation à la cartographie s'est déroulée en 2022 — à partir des données issues de l'Op'haj et de Part'haj — les stagiaires, salariés des Urhaj ont été initiés à l'utilisation du logiciel de cartographie « Qgis ».

2022

844

contacts (salariés
ou bénévoles)
recensés sur Part'Haj

784

implantations
recensées
sur Part'Haj

Vie de l'Union : les adhésions

2022

7

nouvelles
adhésions

2

départs

Les associations qui ont rejoint le réseau en 2022


Région	Association	Structure
Région Ile-de-France	ADOMA	FJT Adoma Fournières - Fresnes (94)
	ALFI (Association pour Le Logement des Familles et des Isolés)	FJT - Vélizy (78)
	COALLIA	FJT - Antony (92)
		FJT - Vigneux-sur-Seine (91)
Région PACA et Corse	Les Apprentis d'Auteuil	RSOE du Fort Saint Antoine - Toulon (83)
		FJT Résidence Provence Verte - Brignoles (83)
Région Auvergne Rhône-Alpes	SIRA	Service Interdépartementale pour la Réussite des Alternants - Clermont-Ferrand (63)

Les associations qui ont quitté le réseau en 2022

Région	Association	Structure
Région Hauts-de-France	Association Prim'Toit	Valenciennes (59)
Région Occitanie	Association Léo Lagrange	Graulhet (81)

L'équipe nationale

(au 1^{er} juillet 2023)




Émilie BRIANCOURT
Assistante de direction

- #Inscriptions événements et manifestations
- #Calendrier et suivi des instances
- #Appui formation #SACEM



Violaine PINEL
Déléguée à l'action socio-éducative

- #Participation des jeunes
- #Egalité de genre et mixité
- #Santé #Public vulnérable #Cnaf #SIAO



Noémie CAMBLONG
Déléguée à la transition du bâti

- #Appui au développement #DPE #Faisabilité
- #Diagnostic du parc dont QPV #Développement
- #Relations bailleurs/gestionnaires



Marion VALAY
Chargée d'études ressources des jeunes et plaidoyer

- #Plaidoyer #Ressources des jeunes
- #Fonds d'aide



Clara HOUDAILLE
Chargée de mission santé

- #Santé



Marianne AUFFRET
Directrice générale

- #Relations partenaires
- #Lien adhérents Urhaj
- #Héxopée



Aude PINAULT
Déléguée à l'habitat

- #Gestion locative #Energie #APL #ALI
- #Services logement #Diversification
- #Circulaire RS #Veille réglementaire



Romain LECLERC
Délégué à l'évaluation, l'expérimentation et la recherche

- #Utilité sociale #Référentiel ESSMS #Coup de pouce #QPV #Recherche #Conseil d'orientation des politiques de jeunesse




Coralie RASOAHINGO
Déléguée à l'éducation populaire et aux pratiques écologiques

- #Service civique #Agrément JEP
- #Economie circulaire #RSO
- #Déchets - recyclage - sobriété



Simon DUCAMP
Délégué à la formation

- #Développement de l'offre
- #Commission formation
- #Alternance/apprentissage




Benoît DURAND
Directeur général adjoint

- #Pilotage fonctions support
- #Coordination #Travaux #Instances
- #Etudes Statistiques et observatoires



Valérie MICHAUD
Déléguée à la protection des données et à la vie de l'Union

- #DPO #CVU #Manifestations nationales
- #Part'haj #Nouveaux adhérents
- #Archives - patrimoine



Jeanne BOUREL
Chargée d'analyses économiques, financières et sociales

- #Accompagnement association en difficulté
- #Statistiques Op'Haj #CGLLS
- #MOI #Outil de veille



Sarah PEDONI
Chargée de développement Sihaj

- #Supports et tutoriels #Assistance
- #Formations - migrations
- #Tour de France Sihaj #Evolutions



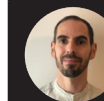
Anne BOUTTIER
Chargée de communication

- #Habitat Jeunes le mag' #Site internet
- #Intranet #Centre de ressources
- #Maquettage #Evènements #Newsletter




Marina GONCALVES
Assistante de communication

- #Newsletter #Réseaux sociaux #Intranet
- #Centre de ressources



Lionel GENEST
Directeur administratif et financier

- #Budget #RH
- #Pilotage économique et financier
- #Moyens généraux




Jérémy COLLADON
Comptable

- #Facturation et encaissement
- #Comptabilité #Paie - ADP #Facturation
- Formation #Refacturation Sacem



Laurent ESCLARMONDE
Délégué Sihaj

- #Comité de pilotage #Suivi budgétaire
- #Suivi prestataires #Assistance
- #Coordination équipe Sihaj #Formations - migrations #Evolutions



Bernard PRIEUR
Chargé de développement Sihaj

- #Veille juridique facturation #Assistance
- #Formations - migration
- #Tour de France Sihaj #Evolutions

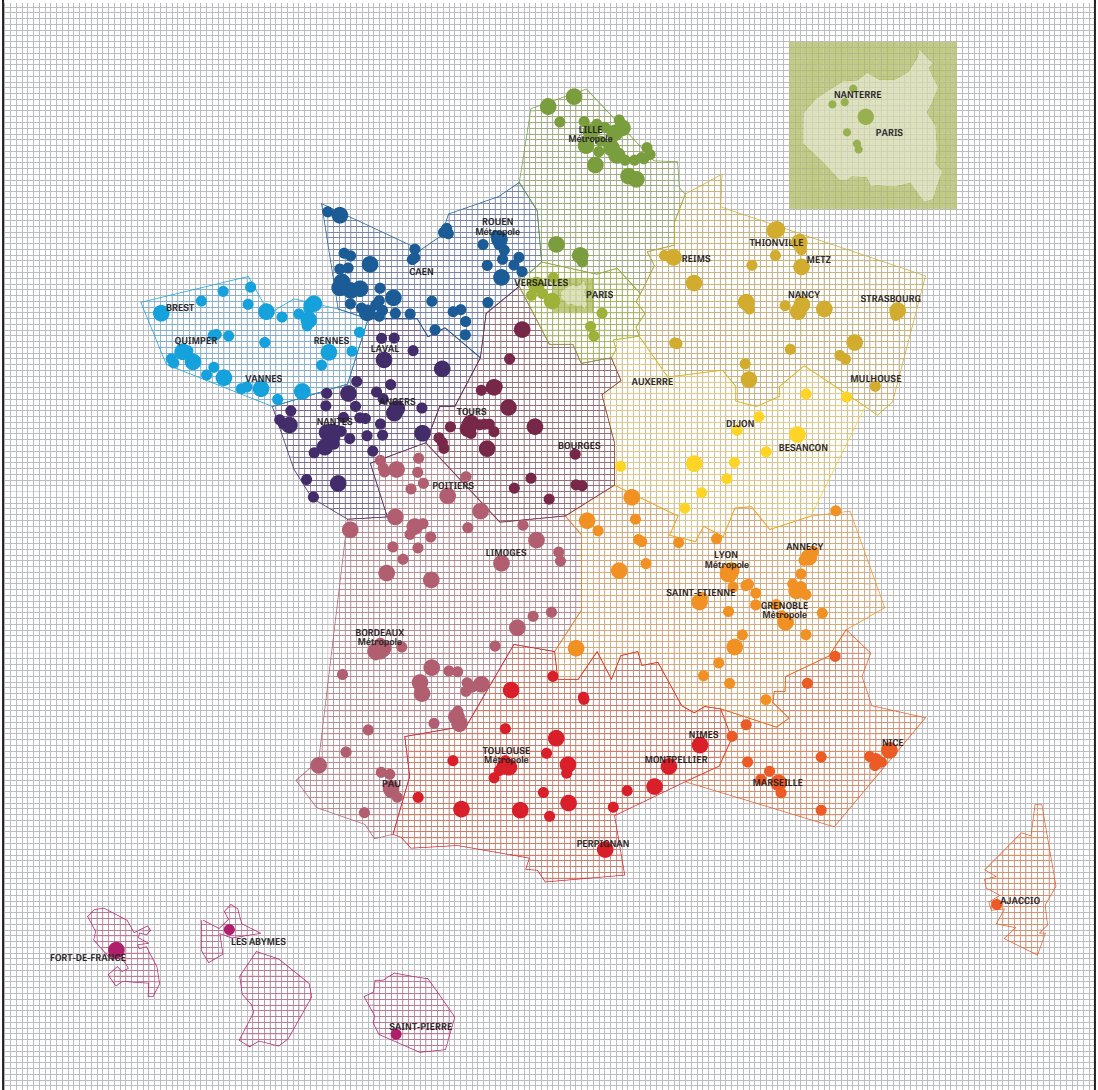


Zhiyong Liu
Développeur Sihaj

- #Maintenance #Evolutions

784 SITES D'IMPLANTATION

Habitat Jeunes facilite la mobilité des jeunes de 16 à 30 ans en leur proposant des logements, des services et un environnement propices à l'expression individuelle et collective.



4	67	13	92	60	63	39	90	84	90	70	39	72
ANTILLES-GUYANE	AUVERGNE RHÔNE-ALPES	BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	BRETAGNE	CENTRE VAL-DE-LOIRE	GRAND EST	HAUTS-DE-FRANCE	ILE-DE-FRANCE [Paris et petite couronne]	NORMANDIE	NOUVELLE AQUITAINE	OCCITANIE	PACA et CORSE	PAYS DE LA LOIRE
1												
LA RÉUNION												

Union nationale pour l'habitat des jeunes

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org

